

Informations pratiques

Durée : 1 jour

Dates : Mardi 6 mars 2012

Lieu : Chambre d'agriculture 19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens - salle Plateau Picard

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30

Restauration : Sur place. Prévoir le règlement le jour même. Remise d'un justificatif

Tarif :

- Tarif exploitant agricole (cotisant à VIVEA et à jour de ses cotisations MSA) : 62 € net (hors repas)
- Autre cas (salarié, non agriculteur, conjoint) nous contacter
- Allégez vos frais de formation avec le crédit d'impôt : les chefs d'exploitation bénéficient d'un crédit d'impôt pour les formations effectuées dans la limite de 40 heures par an (ce montant est égal à : Smic horaire brut x durée de la formation en heures)



Cette formation est éligible au VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant).



Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambagri.fr



FORMATION 2012

Urbanisme - Foncier

Appréhender et comprendre les documents d'urbanisme

■ ■ ■ De plus en plus de communes sont amenées à se doter de documents d'urbanisme qui réglementent le droit des sols. Certaines règles peuvent compromettre la réalisation de projets d'aménagement ou l'évolution des corps de ferme. Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme permet de prévenir ces difficultés. Nous proposons une journée de formation pour vous y aider.

1 jour
Mardi 6 mars 2012
Amiens

Objectifs

- Appréhender un document d'urbanisme.
- Connaître ses principales composantes et en repérer l'essentiel par rapport à l'activité agricole.
- Savoir intégrer l'activité agricole et son développement lors des réunions d'élaboration de documents d'urbanisme dans les communes concernées.

Public

- Tout exploitant agricole, en particulier les représentants de la profession agricole (élus Chambre d'agriculture, représentants syndicaux) étant amenés à suivre l'élaboration de documents d'urbanisme et les agriculteurs étant directement concernés par ces documents.

Intervenantes

- Alexandra CANNESSON, Ingénieur conseil à la Chambre d'agriculture de la Somme
- Odile DALLE, Conseillère juridique FDSEA

Programme

- Les documents d'urbanisme :
 - Le PLU
 - . qu'est-ce qu'un PLU ?
 - . qui décide de faire un PLU ?
 - . la procédure
 - . le contenu du PLU
 - La carte communale
 - Le SCOT
 - Intervention de Frédéric BLIN-ADUGA sur la prise en compte de l'agriculture dans le SCOT du Grand Amiénois
 - Repérer l'essentiel des informations concernant l'agriculture dans un document d'urbanisme :
 - Etude d'un cas concret - document approuvé
 - . lecture du document
 - . repérage des anomalies et/ou problèmes pour l'activité agricole
 - Quelques exemples de points à surveiller

Contact

Alexandra CANNESSON :
Tél : 03 22 33 69 09
a.cannesson@somme.chambagri.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Alexandra CANNESSON
avant le 28 février 2011
Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3
Fax. : 03 22 33 69 29

NOM :

Prénom :

Société :

Adresse :

Tél. : Fax :

Portable :

e.mail :

S'inscrit à la formation :
«**Appréhender et comprendre
les documents d'urbanisme**»

et joint une participation d'un montant de 62 €
Chèque à l'ordre de Mme l'Agent Comptable de la
Chambre d'Agriculture de la Somme.

Vos attentes :

Date :

Signature :

Cette formation a été agréée par le Comité départemental VIVEA. Elle bénéficie de financements VIVEA.